





CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

Accompagnement au déploiement du référentiel économie circulaire de 20 collectivités en Auvergne-Rhône-Alpes

CIRIDD

Auteur:



10 Rue Marius Patinaud42000 Saint-Etienne

Voir le site internet

Oriane Marignier

oriane.marignier@ciridd.org

Consulter la fiche sur OPTIGEDE



CONTEXTE



Lors des Assises européennes de la transition énergétique en janvier 2019, l'ADEME a lancé un nouveau référentiel sur l'économie circulaire à destination des collectivités. Il a depuis bénéficié de mises à jour.

Le processus de labélisation national sur la base du référentiel a vu le jour dans un second temps : Territoire engagé pour la transition écologique label économie circulaire.

Les collectivités mettent en œuvre une diversité de démarches en lien avec l'économie circulaire, une thématique de plus en plus présente dans les politiques publiques. Cependant, les

collectivités présentent des niveaux d'appropriation différents du concept. Certaines sont plus matures sur le sujet, leur expérience provient notamment de démarches telles que les Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage, les Contrats d'Objectif Déchets et Économie circulaire...

Les élections municipales de 2020 ont permis la constitution de nouvelles équipes ainsi que de nouveaux projets. Cela a présenté l'opportunité pour engager les collectivités dans une démarche inédite d'accompagnement, en tenant compte de leur niveau de maturité sur l'économie circulaire.

L'ADEME, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le CIRIDD sont des partenaires engagés depuis plusieurs années pour le déploiement de l'économie circulaire. Ils ont développé une offre d'accompagnement, de capitalisation et d'essaimage à l'attention de nombreuses cibles, acteurs économiques et territoires.

De 2020 à 2022, la Région et l'ADEME ont souhaité mener une action collective avec l'appui du CIRIDD afin d'accompagner le déploiement du référentiel auprès d'une vingtaine de collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

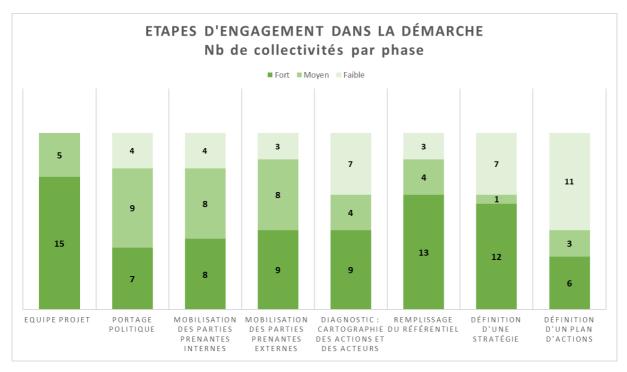
Les objectifs spécifiques de cette action sont de sensibiliser, engager, former et accompagner les collectivités sur la base du référentiel. Il s'agit aussi de valoriser leur expérience et d'en tirer des enseignements.

Les objectifs de cette action collective sont pluriels :

- Promouvoir le référentiel et favoriser son déploiement dans les collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Susciter l'appropriation du référentiel dans des collectivités et encourager la mise en œuvre d'actions s'inscrivant dans l'économie circulaire.
- Reconnaitre et valoriser la dynamique de certaines collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'économie circulaire.
- Préparer les collectivités dans la perspective d'une labellisation.

Résultats quantitatifs

En termes de labellisation, l'engagement est progressif et a permis à **10 collectivités** sur 20 territoires engagés d'être labellisées 1 étoile en mars 2023. Elles viennent rejoindre les 4 pionnières de la région AURA. Une autre collectivité est sur le point de l'obtenir en mars 2023. Et, enfin, 2 collectivités visent directement 2 ou 3 étoiles.



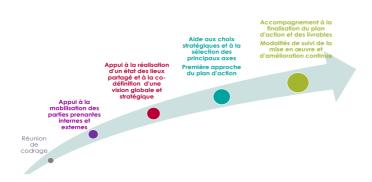
Le bilan des accompagnements individuels montre que les collectivités ont bien avancé sur le portage politique, la mobilisation des parties prenantes internes et externes et sur le remplissage du référentiel. La réalisation d'un diagnostic est moins avancée mais elle présente surtout des niveaux d'ambition différents : on y trouve des cartographies simples des actions et des acteurs mais aussi des analyses plus poussées par filière ou des analyses de métabolisme territorial.

Logiquement, les définitions de stratégies et de plans d'actions sont moins avancées. L'accompagnement prévu sur un an s'est étalé sur 18 mois à 2 ans. Travailler en transversalité nécessite du temps et l'économie circulaire n'était pas dans les priorités face aux urgences de terrain de 2021 et 2022. Cependant certaines collectivités ont su arriver à des plans d'actions construits et ambitieux : CA du Pays Voironnais, CC du Pays de L'Arbresle, Grand Annecy, Haut-Bugey Agglomération, Pôle Métropolitain du Genevois Français, Roannais

Agglomération, SYTRAD, Valence Romans Agglo, VALTOM.

Résultats qualitatifs

Au global l'accompagnement des collectivités, que ce soit individuel ou collectif, s'est échelonné sur 2 ans.



Il a porté sur les phases ci-contre et a consisté à répondre à des besoins de :

- Coaching
- Avis d'expert
- Co-construction et co-animation de réunion de mobilisation des parties prenantes
- Outils d'intelligence collective
- Apport méthodologique
- Mise en lien avec d'autres réseaux d'experts (EIT, EFC, Réemploi ...) ou de pairs

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

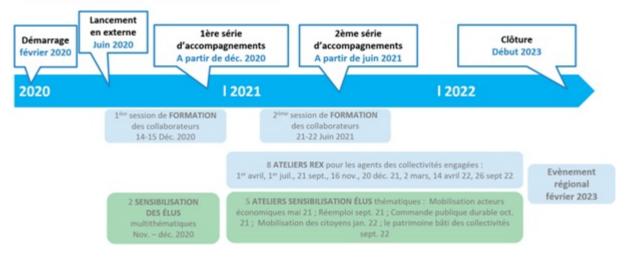
Avec l'appui de l'ADEME et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le CIRIDD a animé sur la période 2020 à 2022 une action collective afin d'accompagner le déploiement du Référentiel Economie Circulaire - base d'un dispositif national de labellisation des territoires les plus engagés et performants dans les domaines de la circularité - auprès de 20 collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'action vise à accompagner les collectivités dans l'appropriation et la mise en œuvre du Référentiel Économie Circulaire comme outil de programmation, de suivi, d'évaluation et de valorisation de leur stratégie opérationnelle.

Via des temps collectifs et un appui en présentiel, les collectivités peuvent se former à l'utilisation du référentiel, réaliser un état des lieux, élaborer une stratégie et un plan d'action, et partager leur expérience. L'action est également un moyen de valoriser ses bonnes pratiques et de se préparer à la labellisation.

Planning

Calendrier de l'action



Moyens humains

Sur 3 ans

1 chef de projet 0,5 ETP

1 chargé de mission 1 ETP

1 chargé de communication 0,2 ETP

Des consultants en économie circulaire : 5 jours d'accompagnements individuels par collectivités

Moyens financiers

40% ADEME, 40% Région Auvergne-Rhône-Alpes et 20% CIRIDD

Budget: 190 000 euros sur 3 ans

Moyens techniques

Plateforme Eclaira

Communauté DREC et écologie Industrielle et territoriale sur Eclaira

Moyen de communication CIRIDD

Partenaires mobilisés

ADEME

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Membres de la communauté DREC d'Eclaira

Membres de la communauté Ecologie Industrielle et Territoriale d'Eclaira

RTES

VAD

CRESS

Réseau des ressourceries

AURA EE

Nymphea-conseil

Colibree

Alticentre

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Portage politique
- Engouement des agents des collectivités pour l'économie circulaire
- Profils des chefs de projet ECi pour travailler en transversaité
- Répondre aux besoins d'échanges et de partage entre les agents qui sont seuls à porter la démarche en interne
- La proximité et la disponibilité des personnes qui accompagnent les collectivités
- Privilégier les actions de terrain à la formalisation des stratégies et plans d'actions
- Embarquer les collectivités vers la co-animation en intelligence collective, et le coaching régulier et soutenu
- Le format des rencontres entre chefs de projet économie circulaire : interconnaissance, témoignages, ateliers

• L'élargissement du réseau DREC vers les autres réseaux portés par <u>ECLAIRA</u> (le réseau de l'économie circulaire en AURA) : EIT, EFC

Difficultés rencontrées

- Démarrage difficile pour les webinaires élus avec un taux de transformation faible (présent/inscrit) dû au contexte post-covid et au fichier de destinataires des invitations MAIS des taux de satisfaction élevés
- Des difficultés à garder une dynamique dans le temps face aux aléas RH : absences d'agents et urgences organisationnelles de terrain
- Des difficultés à mobiliser les élus même si un élu est engagé
- Une frilosité à aller vers la mobilisation des acteurs externes
- Des portages politiques qui peinent à aller au-delà de l'élu Déchets, vers les élus du développement économique
- Des services développement économique encore peu mobilisés qui sont pourtant le garant d'une certaine légitimité pour les élus
- Certaines collectivités ne se déplacent pas pour les séances en présentiel car cela est trop éloigné

Recommandations éventuelles

Les recommandations suite à ces actions peuvent être retrouvés dans les 5 fiches techniques et le guide méthodologique « Créer une dynamique d'économie circulaire sur son territoire » produit à l'issu de cet accompagnement.

5 fiches techniques :

- Identifier les parties prenantes de l'économie circulaire
- Réaliser un diagnostic d'économie circulaire
- Communiquer sur sa démarche d'économie circulaire
- Déployer l'économie circulaire en territoire rural
- Mobiliser vos élus vers l'économie circulaire

Un guide méthodologique : Créer une dynamique d'économie circulaire sur son territoire

Bonnes pratiques pour lancer votre stratégie économie circulaire à l'aide du Référentiel économie circulaire de l'ADEME.

Ces documents ont été mis à disposition sur la Librairie ADEME : https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/6246-creer-une-dynamique-d-economie-circulaire-sur-son-territoire-guide-methodologique.html

Mots clés

ECOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE | PREVENTION DES DECHETS | BUREAUX D'ETUDES | COLLECTIVITES LOCALES | ECOEXEMPLARITE | ACCORD VOLONTAIRE | PLANIFICATION TERRITORIALE

Dernière actualisation

Avril 2023

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Claire SAUGUES
claire.saugues@ademe.fr
Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes